



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

# CATALOGUE DES FORMATIONS BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

SEPT. 21- FÉVRIER 2022

**36 FORMATIONS  
6 THÉMATIQUES**

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



## BIO EN HAUTS-DE-FRANCE, qui sommes-nous ?

Association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière, Bio en Hauts-de-France soutient un projet de développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis alimentaires, environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Son équipe pluridisciplinaire composée d'une trentaine de salariés, à l'écoute et attentifs à vos besoins, met en œuvre les actions décidées en Conseil d'administration et travaille au quotidien au plus près du terrain.

### NOS PRINCIPALES MISSIONS

Accompagner et former  
les agriculteurs  
dans leur changement  
vers l'agriculture biologique

Améliorer les performances  
des systèmes bio

Contribuer à structurer des filières  
bio locales, durables et équitables

Accompagner la transition agricole  
et alimentaire dans les territoires

Promouvoir une agriculture biologique  
pour une alimentation saine  
et durable pour tous

## POURQUOI ADHÉRER À BIO EN HAUTS-DE-FRANCE ?

**FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU ACTIF ET PARTAGER DES EXPÉRIENCES** entre pairs lors de rendez-vous techniques organisés tout au long de l'année.

**ACCÉDER À UN NIVEAU PRIVILÉGIÉ D'INFORMATIONS** via nos canaux comme le Flash info bio, la lettre LABienvenue, nos études et synthèses technico-économiques...

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT**, pour une optimisation de votre système.

**BÉNÉFICIER D'OUTILS DE PILOTAGE** adaptés à votre ferme, développés par le réseau, comme Optibio, Trajectoire...

**RESTER OUVERT AUX AUTRES ET JOUER COLLECTIF**, avec la possibilité d'intégrer des groupes thématiques, de participer à des projets "filiale", de rejoindre l'une de nos commissions thématiques...

**PUBLIER GRATUITEMENT SUR WWW.AGRIBIOLIEN.FR**, plateforme de petits annonces dédiée aux producteurs bio.

**ÊTRE REPRÉSENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL** par un réseau professionnel qui porte la voix l'agriculture biologique : défense du cahier des charges, actions sur les aides bio et la réglementation (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

**BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS** sur des outils de communication (panneaux bio, cabas, sachets krafts...) et sur les commandes groupées de matériel.

**ÊTRE RÉFÉRENCÉ** automatiquement sur le site de géolocalisation des producteurs en vente directe : [www.ouacheterlocal.fr](http://www.ouacheterlocal.fr).

## COMMENT ADHÉRER ?

**L'ADHÉSION EST SUBDIVISÉE EN DEUX PARTS.**

**UNE PART FIXE DE 50 €** : la même pour tous les adhérents, dont une partie est reversée à notre réseau national FNAB.

**UN MONTANT LIBRE** : à votre initiative, vous pouvez compléter votre cotisation en versant le montant complémentaire de votre choix.

**RENDEZ-VOUS SUR [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)  
OU DIRECTEMENT SUR HELLOASSO.**

Pour plus d'infos contactez

Julie Falampin,

Responsable Pédagogique

07 87 32 82 29 - [j.falampin@bio-hdf.fr](mailto:j.falampin@bio-hdf.fr)

Organisme de formation

N°2 28 00 14 05 80

Organisme de conseil indépendant de toute

activité de vente ou d'application

N° Agrément PI01462

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

Plan bio financé par :



## La prise en charge financière par VIVEA



### Qui sont les ayants droit VIVEA ?

- Les chefs d'exploitations agricoles
- Les entrepreneurs de travaux agricoles ou forestiers
- Les collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole
- Les aides familiales
- Les cotisants de solidarité

### A quelles conditions ?

Vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA ou le CGSS. Vivea en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation dans la limite d'un plafond annuel.

### Et les personnes en parcours à l'installation ?

Vous êtes engagés dans une démarche d'installation (Plan de Professionnalisation Personnalisée - PPP) et vous ne pouvez pas bénéficier d'autres financements pour financer votre formation, Vivea pourra prendre en charge vos formations en lien avec votre projet d'installation selon des critères définis. Contactez votre centre PPP pour en savoir plus.

## Comment bénéficier du Crédit d'Impôt ?

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associés de la société de personnes et sociétés commerciales (SARL, SA) sont également concernés par le dispositif.

## Comment se faire remplacer sur son exploitation ?

Afin de vous permettre de vous faire remplacer sur votre exploitation lors de vos formations, des conventions ont été signées entre VIVEA et les services de remplacement.

### Pour en savoir plus :

<https://servicederemplacement.fr>

## Service de remplacement Hauts-de-France

19 bis, Rue Alexandre Dumas,  
80096 Amiens cedex 3  
03 22 33 69 41

[hauts-de-france@servicederemplacement.fr](mailto:hauts-de-france@servicederemplacement.fr)

## Prise en charge financière pour les salariés agricoles par l'OCAPIAT

L'OCAPIAT est un OPCO-OPACIF interbranches. Agréé par l'État, il est administré à part égale par les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et les syndicats salariés.

### Qui peut demander une prise en charge financière par l'OCAPIAT ?

Les salariés et les demandeurs d'emploi relevant des secteurs adhérents à l'OCAPIAT :

- Production, transformation & industrie, négoce
- Services à l'agriculture
- Services du monde rural

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux salariés agricoles. Dans ce cas l'OCAPIAT prend en charge une partie du coût de la formation.

## Accessibilité des personnes en situation de handicap



Les personnes en situation de handicap ou nécessitant un aménagement particulier sont invitées à nous contacter en amont de leur inscription. Nous mettons tout en œuvre pour un accueil dans les meilleures conditions et veillons à choisir des salles accessibles. Dans le cas où la formation ne pourrait néanmoins pas être suivie, nous pouvons vous orienter vers d'autres partenaires susceptibles de vous accompagner dans votre projet.

### Référente handicap :

Déborah Decayeux, [d.decayeux@bio-hdf.fr](mailto:d.decayeux@bio-hdf.fr)

## CONSIGNES LIÉES AU COVID 19 :

- Le **port du masque est obligatoire**
- Chaque participant doit **venir avec son propre matériel** (crayon, papier, masques, etc.),
- Les salles seront organisées de façon à respecter **un mètre de distance entre chaque participant**
- Une pause sera effectuée **toutes les 2h** pour **aérer la salle de formation**
- **Mise à disposition** d'une bouteille **de solution hydro alcoolique** ou un **lieu pour se laver les mains** avec de l'eau et du savon,
- Les **plans de travail, interrupteurs** et **poignées de porte seront désinfectés** avant la formation et durant les pauses

# CATALOGUE DES FORMATIONS

## TRANSITION AB

- Produire Bio en Hauts-de-France : pourquoi pas moi ? P 6

## STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- Embaucher pour me libérer du temps et gagner en sérénité P 7
- Comprendre et maîtriser ses coûts de production en légumes : mise en pratique P 8

## PÔLE ÉLEVAGE

### SANTÉ ANIMALE

- S'initier à l'aromathérapie (module 1) P 9
- Se perfectionner à l'aromathérapie (module 2) P 10
- Maîtriser le sanitaire et la conduite d'élevage en production de volailles biologiques P 11
- Se former à la méthode OBSALIM© P 12

### PÂTURAGE ET ALIMENTATION

- Fourrage ligneux : l'arbre dans l'alimentation des animaux : approfondissement (*en route vers l'autonomie fourragère*) P 13
- Fourrage ligneux : l'arbre dans l'alimentation des animaux : initiation (*en route vers l'autonomie fourragère*) P 14
- Conduire son élevage à l'aide des chiens de troupeaux P 15

## AGRONOMIE

- Connaître les vers de terre pour connaître son sol P 16
- Diagnostic de fertilité par les plantes bio-indicatrices P 17
- Comprendre son sol et améliorer sa fertilité par la méthode HERODY P 18
- Comment gérer les vivaces sans herbicides P 19
- S'initier à la Biodynamie P 20
- Thé de compost et enrobage de semences P 21
- Soigner les plantes par les plantes P 22



## INSCRIPTIONS

### SÉLECTIONNEZ LES FORMATIONS DANS LE CATALOGUE, PUIS :



- Rendez-vous sur le site internet de Bio en Hauts-de-France, rubrique "Formation" et cliquez sur "Inscrivez-vous" dans la fiche du stage
- Vous pouvez également joindre directement les contacts indiqués pour chaque formation, par téléphone ou par mail



- Pensez à vous inscrire au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation
- Remettez votre règlement le jour de la formation, les tarifs sont indiqués dans la fiche du stage

**DIVERSIFICATION  
/CRÉATION  
D'ATELIER**

- S'installer en production de P.P.A.M P 23
- Perfectionner ses itinéraires techniques en production de PPAM diversifiées P 24
- S'installer et chiffrer un projet en production de PPAM de plein champ P 25
- S'organiser et se structurer pour répondre à une demande diversifiée et en demi-gros en PPAM bio P 26
- Créer un atelier (> 250) de poules pondeuses biologiques avec commercialisation en circuit court P 27

**PÔLE  
VÉGÉTAL****MARAÎCHAGE**

- Construire son projet en maraîchage bio P 28
- Autoproduire ses semences potagères P 29
- Établir sa planification culturale en maraîchage bio P 30
- Organiser ses postes de travail pour améliorer l'ergonomie et prévenir des risques en maraîchage P 31
- Orgaleg - Engrais verts : Piloter et valoriser sa fertilité en maraîchage biologique P 32

**ATELIER POST-RÉCOLTE**

- Transformation des légumes : les clefs réglementaires P 33
- Transformation des légumes : technique et pratique P 34
- Améliorer la conservation de ses légumes P 35
- Décortiquer, toaster, moudre : maîtriser la transformation du grain à la ferme P 36

**GRANDES CULTURES - LÉGUMES DE PLEIN CHAMP**

- Maîtriser la production de semences de céréales en AB de l'implantation à la récolte P 37
- Bien investir pour bien désherber en légumes de plein champ bio P 38
- Tous aux Couverts ! Comment les choisir et comment les gérer ? P 39
- Se lancer dans les cultures innovantes P 40
- Produire du colza en AB : de la graine à la bouteille P 41

- P 42

**FORMATIONS  
PARTENAIRES**

# TRANSITION VERS AB



## PRODUIRE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE : POURQUOI PAS MOI ?

### en partenariat avec les Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

#### PROGRAMME

- Présentation des acteurs de la bio en région
- La réglementation bio et ses grands principes
- Les débouchés et opportunités des marchés
- Bases techniques de l'agriculture biologique
- Visite d'une ferme bio et témoignage d'un agriculteur

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Une partie de la formation est réalisée à distance  
La formation se termine par une journée en présentiel

#### OBJECTIFS DE FORMATION :

- Découvrir le mode de production de l'AB, ses spécificités et ses techniques
- Connaître la réglementation et le cahier des charges de l'AB
- Mieux connaître les acteurs qui opèrent autour de l'AB
- Avancer dans votre réflexion

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION :

- Questionnaire d'évaluation durant la formation à distance

#### 23 NOVEMBRE

MERLIEUX LES FOUQUEROLLES (02)

#### 24 NOVEMBRE

VILLERS-BOCAGE (80)

#### 24 NOVEMBRE

PNR CAPS ET MARAIS D'OPALE (62)

#### 25 NOVEMBRE

MONCHY-HUMIERES (60)

#### 30 NOVEMBRE

SAINT-POL-SUR-TERNOISE (62)

#### 1.5 JOURS : 4 SESSIONS

Les dates de formation en visio vous seront communiquées suite à votre inscription et devront être suivies avant votre journée en présentiel

70€ (Éligible VIVEA) / 210€ (Hors VIVEA).  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs conventionnels s'intéressant à l'AB

#### PRÉ-REQUIS : AUCUN

#### INTERVENANTS

Conseiller Chambre d'agriculture,  
Conseiller Bio en Hauts-de-France.

#### RENSEIGNEMENTS

**Aisne** : Lorène Villain, Conseillère-animatrice polyculture - élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 38 79, l.villain@bio-hdf.fr

**Somme** : Louison Caron, Conseillère - animatrice polyculture - élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 91 83, l.caron@bio-hdf.fr

**Oise** : Marie Augagneur, Conseiller - animateur polyculture - élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 11 30, m.augagneur@bio-hdf.fr

#### Nord-Pas de Calais :

**24.11** - Noëlie Delattre, Conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF) - 07 87 86 93 03, n.delattre@bio-hdf.fr

**30.11** - Hélène Plumart, Conseillère-animatrice grandes cultures (Bio-HDF) - 07 87 32 26 10, h.plumart@bio-hdf.fr



# STRATÉGIE D'ENTREPRISE

## EMBAUCHER POUR ME LIBÉRER DU TEMPS ET GAGNER EN SÉRÉNITÉ

en partenariat avec le GE GEIQ 3A

### PROGRAMME

#### Quel manager suis-je ?

- Mes valeurs en tant que manager
- Jeu de rôle : cas "l'apprenti"
- Communication

#### Droit du travail

- Fiche de poste
- Notions de savoir/savoir-être/savoir-faire
- Coût d'un salarié
- Jeu de rôle "la dérive de groupe "

#### Besoins de main-d'œuvre

- Déléguer
- Jeu de rôle : entretien de re-motivation
- Bilan final
- Évaluation des connaissances

#### Transfert des acquis

- Plan de développement des compétences

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Test Préférence cérébrale
- Test sur les valeurs
- Jeu de rôle
- Paperboard
- Diaporama
- QCM
- Exemples de fiches de postes et de fiches de paie
- Mise en situation professionnelle
- Plan de développement individuel des compétences

#### OBJECTIFS DE FORMATION :

- Réussir sa démarche d'embauche,
- Améliorer la communication auprès de son équipe,
- Se sentir à l'aise avec son statut d'employeur.

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION :

- Quiz, bilan des acquis via la prestation rattachable et évaluation à froid

23 NOVEMBRE  
02 DÉCEMBRE  
& 11 JANVIER



DOUAI (59)  
3.5 JOURS

GRATUIT

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels, employeurs ou susceptibles de l'être

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Marine Duquesne-Quindroit, Chargée de développement RH (GE GEIQ 3A)

#### RENSEIGNEMENTS

Raphaëlle Delporte, Chargée de projets Emploi & Alimentation (Bio-HDF) - 07 87 32 36 27, r.delporte@bio-hdf.fr

+ une demi journée de Prestation rattachable (à fixer avec le/la stagiaire en janvier/février)



## COMPRENDRE ET MAÎTRISER SES COÛTS DE PRODUCTION EN LÉGUMES : MISE EN PRATIQUE

### PROGRAMME

#### J1 : 1<sup>ère</sup> approche du coût de revient et mise en pratique

- Quels paramètres prendre en compte pour déterminer ses coûts de production ?
- Différence entre coût de production et coût de revient
- Analyse individuelle de deux cultures : itinéraire techniques / intrants / rendements
- Atelier pour définir des méthodes de recueil ou estimation des données nécessaires au calcul du coût de revient

#### J2 : Mise en pratique suite et fin / Débat échanges

- Suite du calcul individuel
- Mise en commun des résultats, analyse critique
- Pistes d'amélioration des itinéraires techniques
- Débat : Cohérence agronomique et cohérence commerciale

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama
- Discussions - méthodes de formation interactive
- Travail sur l'outil de calcul du coût de revient proposé par Bio en Hauts-de-France
- Co-construction à partir des résultats obtenus

#### Objectifs de formation :

- Comprendre les enjeux de maîtrise des coûts de production avec une première approche des coûts de revient
- Être capable de collecter des données

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation



### 1 & 8 DÉCEMBRE

AMIENS (80)  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Maraîchers bio et conventionnels, Légumiers de plein champ bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANTS

Fanny Vandewalle, Chargée d'études filières et Juliette Parent, Conseillère - animatrice maraîchage (Bio-HDF)

#### RENSEIGNEMENTS

Fanny Vandewalle, Chargée d'études filières (Bio-HDF) - 07 87 32 64 30, f.vandewalle@bio-hdf.fr



# PÔLE ÉLEVAGE

## ■ SANTÉ ANIMALE

### S'INITIER À L'AROMATHÉRAPIE (MODULE 1)

#### PROGRAMME

- Présentation des éleveurs, de leur élevage, les pathologies récurrentes et expériences en médecines alternatives
- Qu'est-ce que l'aromathérapie et la phytothérapie : composition, modes de production, conservation, qualité, risques d'utilisation, différentes qualités d'huiles...
- La réglementation autour de l'aromathérapie
- Modes et voies d'administration
- Exemples d'utilisations concrètes sur pathologies communes en élevage
- Plantes et huiles essentielles vermifuges
- Visite d'élevage

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Visite de ferme et témoignages de producteurs

#### Objectifs de formation :

- Détenir les bases de compréhension quant au fonctionnement de l'aromathérapie / phytothérapie
- Connaître le cadre légal d'utilisation de ces médecines alternatives
- Savoir administrer un traitement à base d'huiles essentielles
- Connaître les traitements aromatiques de base applicables en système caprin, et notamment ceux nécessaires à la prévention du parasitisme

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

23 SEPTEMBRE

LE QUESNOY (59)  
1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Tristan Colonval, Vétérinaire

#### RENSEIGNEMENTS

Diane Fauquenot, Conseillère-animatrice en polyculture - élevage (Bio-HDF) - 06 02 18 99 89, d.fauquenot@bio-hdf.fr



## SE PERFECTIONNER À L'AROMATHÉRAPIE (MODULE 2)

### PROGRAMME

- Synthèse de la formation d'initiation
- Tour de table des différentes problématiques rencontrées par les éleveurs utilisant l'aromathérapie sur leur troupeau
- Réflexion collective des cas pratiques des éleveurs permettant de découvrir de nouveaux protocoles

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Supports papiers
- Visite de terrain

### Objectifs de formation :

- Répondre à des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain
- Découvrir de nouveaux protocoles en matière d'aromathérapie

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

**04 NOVEMBRE**

**MERLIEUX LES FOUQUEROLLES (02)**  
**1 JOUR**

**20 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **140 €** (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** ÊTRE INITIÉ À L'AROMATHÉRAPIE  
PAR UNE FORMATION OU SUR LE TERRAIN

### INTERVENANT

Tristan Colonval, Vétérinaire

### RENSEIGNEMENTS

Lorène Villain, Conseillère-animatrice en polyculture -  
élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 38 79  
l.villain@bio-hdf.fr



## MAÎTRISER LE SANITAIRE ET LA CONDUITE D'ÉLEVAGE EN PRODUCTION DE VOLAILLES BIOLOGIQUES



en partenariat avec Vet'Alliance

### PROGRAMME

- L'anatomie et le comportement des volailles
- Les conditions d'élevage et de logement des volailles
- Les maladies les plus courantes : les reconnaître et les prévenir
- La biosécurité et l'hygiène dans la prévention des maladies : protocole de nettoyage et désinfection en vide sanitaire
- Les traitements alternatifs : suppléments nutritionnelles agréés bio (*extraits de plantes/huiles essentielles/acides organiques*)

### Méthodes pédagogiques :

- *Présentation magistrale illustrée de l'intervenant, échanges et réponses aux questions des stagiaires*

### Objectifs de formation :

- *Comprendre l'anatomie, les phases de croissance et les besoins alimentaires des volailles*
- *Maîtriser la conduite d'élevage et les conditions de logement pour limiter les pathologies*
- *Connaître les maladies les plus courantes et savoir les reconnaître*
- *Maîtriser les notions de biosécurité et d'hygiène pour une meilleur prévention des maladies*
- *Savoir appliquer un protocole de nettoyage/désinfection et gérer un vide sanitaire*
- *Identifier les traitements alternatifs efficaces et autres traitements allopathiques*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

26 OCTOBRE

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM (62)  
1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Porteurs de projets en AB, agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANT

Tom Dugardin, vétérinaire à Bailleul

### RENSEIGNEMENTS

Carole Bertin, Conseillère-animatrice en production monogastrique (Bio-HDF) - 07 87 32 12 54, c.bertin@bio-hdf.fr



## SE FORMER À LA MÉTHODE OBSALIM©

**nutri**  
partenaire

### en partenariat avec Nutri Partenaire

La méthode Obsalim© est une méthode unique et originale de diagnostic et de réglage alimentaire fondée sur l'observation des bovins, des ovins ou des caprins.

#### Programme

- Bases physiologiques d'un ruminant en lien avec la méthode et utilisation de la méthode OBSALIM©
- Réalisation de diagnostics à partir de cas concrets
- Application de la méthode sur le terrain en élevage
- Dynamique de digestion des fourrages et des concentrés
- Lien entre réglages OBSALIM© et efficacité économique
- Réalisation de diagnostics dans les fermes du groupe

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Visite de ferme et témoignages de producteurs

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

#### Objectifs de formation :

- Découvrir le langage du troupeau par les signaux
- Se sensibiliser aux enjeux économiques (pertes, coûts de rations, temps)
- Proposer des réglages alimentaires adaptés

**17 NOVEMBRE**

**BOULONNAIS (62)  
1 JOUR**

**20 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **140 €** (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANT

Benoît Sidel - Consultant en conduite d'élevage des ruminants (NUTRI Partenaire)

#### RENSEIGNEMENTS

Lucille Lutun, Conseillère-animatrice polyculture - élevage (Bio-HDF) - 06 02 15 89 00, l.lutun@bio-hdf.fr



## ■ PÂTURAGE ET ALIMENTATION

### FOURRAGES LIGNEUX : L'ARBRE DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX APPROFONDISSEMENT (EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE)

#### PROGRAMME

- Rappel des généralités sur les fourrages ligneux et quelques techniques de valorisation
- Autres fonctionnalités complémentaires de l'arbre fourrager : brise vent, copeaux litière et chaudière, bois de chauffage, pollinisation...
- Développement de la présence du ligneux sur sa ferme : schéma et techniques de plantations, quelles essences privilégier selon contexte pédoclimatique et objectif d'affouragement
- Diagnostic et potentiel de développement des ressources de fourrage ligneux sur les fermes visitées sur le terrain
- Étude des essences présentes, et préconisation de valorisation : valoriser l'existant (*ex* : *arbres têtards*), transformation de la haie traditionnelle en haie fourragère
- Quelle mise en pratique et techniques de récolte, mise à disposition du fourrage ligneux, techniques de taille, quelle mécanisation envisager
- Anticiper les comportements alimentaires du bétail
- Réfléchir la stratégie fourragère au cours de l'année

#### Méthodes pédagogiques :

- *Tour de table individuel*
- *Paperboard*
- *Échanges d'expérience*
- *Exposés théoriques par le formateur et échanges en salle*
- *Visite terrain*

#### Objectifs de formation :

- *Atteindre ses objectifs de production avec les ressources alimentaires à disposition sur la ferme au fil des saisons ;*
- *Éviter les baisses de performances lors des transitions alimentaires, réussir sa mise à l'herbe et aux fourrages ligneux ;*
- *Augmenter le renforcement sanitaire par la diversification de l'alimentation et l'incorporation d'essences ligneuses aux propriétés pharmaceutiques ;*
- *Économiser du temps de travail, diminuer la consommation d'énergies fossiles, diminuer les achats coûteux ;*

#### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

#### 16 NOVEMBRE

**SAINS-DU-NORD (59)**  
**1 JOUR**

**20 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **140 €** (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Adrien Messéan, producteur en AB depuis 2013 et formateur en agroforesterie

#### RENSEIGNEMENTS

Diane Fauquenot, Conseillère-animatrice en poly-culture - élevage (Bio-HDF) - 06 02 18 99 89, [d.fauquenot@bio-hdf.fr](mailto:d.fauquenot@bio-hdf.fr)



## FOURRAGES LIGNEUX : L'ARBRE DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX INITIATION (EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE)

### PROGRAMME

- Historique et pratiques traditionnelles
- Valeurs nutritives selon les essences
- Équilibrage des rations
- Mode de conduite des arbres

### Méthodes pédagogiques :

- *Tour de table individuel*
- *Paperboard*
- *Échanges d'expérience*
- *Exposés théoriques par le formateur et échanges en salle*
- *Visite terrain*

### Objectifs de formation :

- *Comprendre les intérêts économiques, agronomiques et environnementaux des fourrages ligneux pour les herbivores,*
- *Savoir mettre en œuvre la récolte et l'affouragement en pâturage ou en stabulation.*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

23 NOVEMBRE

BOULONNAIS (62)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** AUCUN

### INTERVENANT

Adrien Messéan, producteur en AB depuis 2013 et formateur en agroforesterie

### RENSEIGNEMENTS

Lucille Lutun, Conseillère-animatrice en polyculture - élevage (Bio-HDF) - 06 02 15 89 00, l.lutun@bio-hdf.fr



## CONDUIRE SON ÉLEVAGE À L'AIDE DES CHIENS DE TROUPEAUX

### PROGRAMME

- Le fonctionnement du chien de troupeau et les grandes étapes de sa vie
- Bien s'occuper de son chien : le logement, l'alimentation, le sanitaire
- Les postures à adopter pour mettre en place une relation homme-chien-environnement cohérente dans l'optique du travail au troupeau. Les causes d'échecs et les inhibitions.
- L'éducation : définition et objectifs
- Les ordres de base incontournables, préalables au travail au troupeau
- Les méthodes d'apprentissage de ces ordres
- Travail des ordres de bases (rappel, pas bouger, stop...) hors animaux
- Les conditions de travail favorables à l'apprentissage du chien et de son maître

### Méthodes pédagogiques :

- *Tour de table individuel*
- *Paperboard*
- *Échanges d'expérience*
- *Exposés théoriques par le formateur et échanges en salle*
- *Réalisations pratiques individuelles*
- *Commentaires du formateur de manière collective*
- *Réalisations à partir des éléments correctifs*

### Objectifs de formation :

- *Comprendre le fonctionnement du chien de troupeau*
- *Avoir un chien équilibré physiquement et mentalement*
- *Effectuer les bons gestes pour avoir un chien obéissant*
- *Rappeler son chien, de lui demander de rester en place, de faire passer le chien d'un mouvement à un arrêt*
- *Effectuer une bonne mise au troupeau et de motiver son chien au troupeau*
- *Avoir la maîtrise de son chien en présence d'animaux pédagogiques contenus dans un cercle*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

**25 NOVEMBRE /13 JANVIER /17 FÉVRIER**

**BOULONNAIS (62)**  
**3 JOURS**

**60 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **420 €** (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Porteurs de projet, agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

### INTERVENANT

Sarah Duqueyroix, Conseillère service diversification  
(Chambre d'Agriculture du Nord Pas-De-Calais)

### RENSEIGNEMENTS

Lucille Lutun, Conseillère-animatrice polyculture -  
élevage (Bio-HDF) - 06 02 15 89 00,  
l.lutun@bio-hdf.fr



# AGRONOMIE

## CONNAÎTRE LES VERS DE TERRE POUR CONNAÎTRE SON SOL

Les vers de terre, également appelés les "ingénieurs du sol" participent activement à la structuration du sol et à de nombreuses fonctions chimiques et biologiques du sol. Ils sont donc de véritables auxiliaires qui peuvent nous donner des indications sur l'état de nos terres agricoles.

### PROGRAMME

- Généralités et écologie des vers de terre : cycle de vie, espèces, fonctions
- Intérêts des populations en agriculture
- Menaces pour les vers de terre: prédateurs, impacts des outils mécaniques sur les vers de terre
- Comment les favoriser
- Méthodes d'échantillonnage et identification des vers de terre : test bêche, test moutarde, utilisation de la clé d'identification

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation,
- Echantillonnages sur différentes parcelles

### Objectifs de formation :

- Connaître l'écologie des vers de terre : cycle de vie, espèces, fonctions...
- Comprendre leurs intérêts en agriculture et l'impact des pratiques agricoles sur les populations
- Mettre en pratique l'échantillonnage et utiliser la clé d'identification

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

● 24 SEPTEMBRE

AMIENS (80)  
1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

### INTERVENANT

Hervé Mesnard, professeur à l'UPJV et producteur dans la Somme

### RENSEIGNEMENTS

Julie Falampin, Conseillère-animatrice en polyculture-élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 82 29, j.falampin@bio-hdf.fr



## DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ PAR LES PLANTES BIO-INDICATRICES

Les adventices peuvent nous être utiles ! Dans de nombreux cas, elles se développent pour de bonnes raisons. Il est alors important de comprendre pourquoi et comment. En ayant ces éléments en tête, il sera donc plus simple de les contrôler ou éviter leur levée.

### PROGRAMME

#### MATIN : Salle

Précisions sur la biologie des semences

- d'adventices : dormance, durée de conservation,
- Les différents facteurs de levée de la dormance,
- Les plantes bio-indicatrices : méthodologie d'utilisation de l'outil de diagnostic,
- Exemples concrets de diagnostic et de propositions techniques, à partir des plantes bio-indicatrices,
- Efficacité des différents leviers agronomiques pour maîtriser les adventices,

#### APRES-MIDI : Terrain

- Visite de parcelles,
- Inventaires de la flore spontanée,
- Élaboration de diagnostics de fertilité à partir de l'utilisation de l'outil de diagnostic,
- Proposition de conduites techniques, à partir du diagnostic,

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation,
- Échange et débats,
- Tour de plaine,

#### Objectifs de formation :

- Comprendre la méthodologie de diagnostic de fertilité à partir des plantes bio indicatrices
- Comprendre la dynamique des adventices, afin de mieux maîtriser par voie agronomique
- Mettre en pratique pour la réalisation de diagnostic de fertilité à partir de la flore présente

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation,
- Mise en situation des participants face aux cas concrets observés

● 30 SEPTEMBRE

HÉRISSART (80)  
1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** AUCUN

#### INTERVENANT

Jean-Pierre Scherer, formateur intervenant en agronomie, botanique et écologie à la MFR de Chauvigny (86)

#### RENSEIGNEMENTS

Noëlie Delattre, Conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF) - 07 87 86 93 03, n.delattre@bio-hdf.fr



## COMPRENDRE SON SOL ET AMÉLIORER SA FERTILITÉ PAR LA MÉTHODE HÉRODY



en partenariat avec Yves Hardy

Le modèle d'analyse de sol selon l'approche "Hérody BRDA" a été développée dans les années 80 par le pédologue Yves Hérody. Elle permet de se réappropriier les clés d'un véritable diagnostic agro-environnemental par l'observation de terrain.

### PROGRAMME

#### J1 :

- Fondamentaux du fonctionnement du sol
- En quoi un sol cultivé est-il différent d'un sol naturel ?
- Présentation de l'approche BRDA-Hérody : quelle observation, quelle analyse ?
- Visite de terrain et réalisation de profils de sol: présentation des éléments clés à observer, des tests de terrain; interprétation des observations et échanges autour des leviers agronomiques

#### J2 :

- Présentation du cycle du carbone et de l'azote dans le sol
- Les apports organiques apporter en fonction des sols
- Gestion du calcaire dans les sols
- Présentation des résultats de laboratoire des analyses de sol réalisées lors de la première séance
- Échanges sur les leviers existants pour améliorer la productivité d'un sol (*travail du sol, gestion organique, gestion calcique...*)

#### Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation,*

#### Objectifs de formation :

- *Connaître les principaux cycles biochimiques et biologiques qui régulent les sols*
- *Connaître les techniques de réalisation d'un profil cultural*
- *Savoir observer les constituants d'un sol et analyser les comportements physiques et hydrauliques*
- *Faire le lien entre développement racinaire et travail du sol*
- *Savoir identifier les facteurs qui régulent la fertilité et la productivité d'un sol*
- *Employer des leviers agronomiques adaptés (amendements, couverts végétaux, travail du sol)*

#### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

27 OCTOBRE

| 01 DÉCEMBRE

WARGNIES LE PETIT (59) | SECTEUR ARRAS (62)  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANTS

**J1** : Marie Augagneur - Conseillère-animatrice en polyculture-élevage, Valentin Dubois - Conseiller en maraîchage biologique Bio-HDF,

**J2** : Yves Hardy, Conseiller indépendant en agronomie spécialisé dans le fonctionnement biologique du sol, formateur du réseau "BRDA Hérody"

### RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, Conseiller-animateur maraîchage ( Bio-HDF) - 07 87 32 13 45, v.dubois@bio-hdf.fr



## COMMENT GÉRER LES VIVACES SANS HERBICIDES

Les adventices vivaces sont particulièrement problématiques en raison de leur forte capacité de compétition vis-à-vis des espèces cultivées et représentent donc un challenge pour les agriculteurs, voire un frein majeur à la conversion à l'agriculture biologique. Cette caractéristique s'explique notamment par la capacité de ces adventices vivaces à se propager par multi-plication végétative, c'est-à-dire via le développement et la multiplication de leurs organes végétatifs. Les moyens de gestion les plus connus sont principalement mécaniques, mais leur efficacité dépend beaucoup des modalités de mise en œuvre et ces pratiques peuvent même être un facteur de multiplication ou de propagation des adventices vivaces dans les parcelles.

### PROGRAMME

- Connaître et comprendre la biologie des plantes vivaces et les moyens de gestion sans herbicides
- Être capable d'évaluer le risque de salissement lié à la rotation grâce à un outil informatique
- Construire une stratégie pluriannuelle de gestion des adventices vivaces adaptée à son exploitation
- Visiter une plateforme d'essais mise en place par Agro-transfer

### Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Travaux en sous-groupe
- Visite d'essais

### Objectifs de formation :

- Optimiser la gestion du système agricole (rotation, choix des espèces, travail du sol) afin de diminuer la pression vivace.

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

23 NOVEMBRE

GOUZEAUCOURT (59)  
1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

PUBLIC Agriculteurs bio et conventionnels

PRÉ-REQUIS : AUCUN

### INTERVENANT

Claire Cros, Chargée de projet agriculture biologique, Agro-Transfert

### RENSEIGNEMENTS

Marie Augagneur, Conseillère-animatrice en polyculture-élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 11 30, m.augagneur@bio-hdf.fr



## S'INITIER À LA BIODYNAMIE



en partenariat avec la MABD

### PROGRAMME

#### J1 : Approche de la biodynamie et principes fondamentaux

- Histoire de l'agriculture biodynamique, organisation de la biodynamie en France et dans le monde
- Méthodes d'observations, un autre regard sur la nature
- Notion d'organisme agricole
- Les préparations biodynamiques pour les cultures et les composts
- L'importance et le rôle des animaux de la ferme, valeur des différents fumiers

#### J2 : La biodynamie appliquée aux cultures

- La plante entre forces terrestres et forces cosmiques
- Les préparations biodynamiques : description des processus
- Méthodes de dynamisation et de pulvérisation : qualité de l'eau, matériels utilisés
- Éléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires, utilisation du calendrier des semis.
- Visite d'une ferme en biodynamie : observations et matériels utilisés, évaluation des tas de compost, exercices de dynamisation.
- Bilan, temps d'échange et d'évaluation

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Témoignages et échanges
- Visite terrain
- Travail de groupe

#### Objectifs de formation :

- Éclairer, expliciter au travers des faits, la réalité pratique des fondements de la biodynamie
- Connaître les pratiques spécifiques à la biodynamie
- Mettre en œuvre la biodynamie sur sa ferme

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

04 & 05 JANVIER

NORD-PAS DE CALAIS  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Bernard Schmitt - Membre du conseil d'administration du mouvement de l'agriculture biodynamique, ancien président du Groupe MABD

#### RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, Conseiller-animateur maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 13 45, v.dubois@bio-hdf.fr



## THÉ DE COMPOST ET ENROBAGE DE SEMENCES

### PROGRAMME

- Présentation des paramètres agronomiques des éléments utilisés dans les thé de compost activés,
- Les éléments agronomiques de l'enrobage de semences (*bactéries et champignons*)

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Échange et débats

### Objectifs de formation :

- Connaître la composition et la fonction des thé de compost oxygénés,
- Apprendre à fabriquer et utiliser les thé de compost oxygénés,
- Connaître les bases agronomiques des éléments utilisés dans l'enrobage de semences,

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 11 & 12 JANVIER

**NORD-PAS DE CALAIS**  
**2 JOURS**

**40 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **280 €** (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

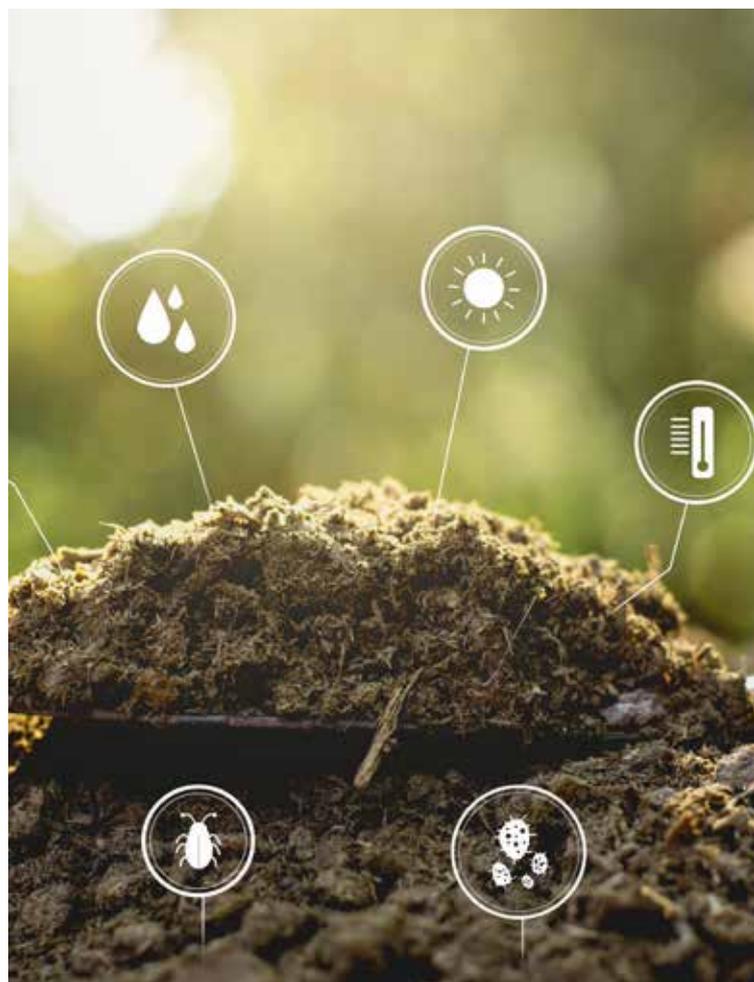
**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANTS

Jean-Charles Devilliers, agriculteur et formateur indépendant (BIOOZ)

### RENSEIGNEMENTS

Noëlie Delattre, Conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF) - 07 87 86 93 03, n.delattre@bio-hdf.fr



## SOIGNER LES PLANTES PAR LES PLANTES

La phytothérapie agricole se traduit par des apports de préparations végétales et/ou d'autres éléments dont notamment les extraits fermentés, les composts animaux, les minéraux, les micro-organismes... Ces préparations contribuent à stimuler le système de défense naturelle des végétaux.

### PROGRAMME

- Présentation des fondamentaux de la phytothérapie agricole,
- Etudes de la fabrication des extraits fermentés, infusions, décoctions...,
- Mesures et analyses des paramètres électromagnétiques d'un échantillon de sol apporté par les participants (*paramagnétisme, conductivité, redox...*),
- Etudes des protocoles d'application (*préventifs et curatifs*).

### Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation*
- *Échange et débats*
- *Mise en pratique avec des analyses de sol,*

### Objectifs de formation :

- *Connaître les fondamentaux de la phytothérapie agricole,*
- *Étudier les préparations utilisées,*
- *Étudier la fabrication des extraits fermentés, infusions, décoctions...*
- *Réaliser des mesures du sol (pH, redox, conductivité, paramagnétisme),*
- *Étudier des protocoles d'application (préventifs et curatifs).*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

### 18 & 19 JANVIER

SOMME (80)  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANT

Nicolas Gaulier, formateur en phytothérapie agricole

### RENSEIGNEMENTS

Noëlie Delattre, Conseillère-animatrice agriculture bio de conservation (Bio-HDF) - 07 87 86 93 03, n.delattre@bio-hdf.fr



# DIVERSIFICATION/CRÉATION D'ATELIER

## S'INSTALLER EN PRODUCTION DE P.P.A.M

### PROGRAMME

#### J1: Déterminer la diversité des plantes aromatiques et médicinales à cultiver

- La commercialisation : les demandes du marché en circuit court/long, la législation, les indications thérapeutiques des plantes en tisane ...
- PPAM et biotope : les besoins écologiques des plantes, l'adaptation aux caractéristiques agronomiques du terrain
- L'adaptation au matériel existant
- La répartition des tâches à effectuer sur l'année : semis, plantations, récoltes ...

#### J2: La mise en place des P.P.A.M :

- Déterminer la surface et le nombre de plants nécessaires pour chaque espèce de PPAM, en fonction :
  - des objectifs de commercialisation
  - de la durée de culture de chaque espèce
  - de l'occupation au sol des différentes espèces
- Déterminer une conduite technique optimale :
  - Gestion de l'enherbement
  - L'entretien du sol et la fertilisation
  - Les maladies et ravageurs en PPAM : prévention et solutions

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation

#### Objectifs de formation :

- Choisir les plantes cultivées en fonction de ses débouchés, son contexte pédo-climatique
- Connaître les besoins physiologiques des plantes cultivées
- Choisir le matériel nécessaire et adapté, organiser son travail sur l'année
- Déterminer l'assolement et le nombre de plants nécessaires pour les besoins en commercialisation
- Déterminer une conduite technique de culture optimale

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 28 & 29 SEPTEMBRE

BOSQUEL (80)  
2 JOURS

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANT

Jean-Pierre Scherer, formateur intervenant en agronomie, botanique et écologie à la MFR de Chauvigny (86)

#### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 52 70, [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr)



## PERFECTIONNER SES ITINÉRAIRES TECHNIQUES EN PRODUCTION DE PPAM DIVERSIFIÉES



en partenariat avec Pymba - PPAM - Expertise

### PROGRAMME

#### J1 :

- Présentation des différents types de produits (HE hydrolats, plantes fraîches, sèches, infusions, crèmes, sirops, alcools...)
- Le choix des espèces et variétés
- Gestion technique de l'atelier (rotations, choix des espèces, choisir des itinéraires techniques)
- S'adapter aux conditions d'exploitation

#### J2 :

- Présentation des techniques de production pour l'ensemble des espèces de PPAM (annuelles, vivaces, pérennes)
- Les stades et les techniques de récolte
- Organisation de l'atelier de production
- Données technico-économiques

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Fiches individuelles de projet
- Fiches techniques

#### Objectifs de formation :

- Positionner le projet individuel dans la logique de commercialisation et la logique d'exploitation
- Acquérir les connaissances sur les variétés et les techniques de production et de récolte
- Valoriser les acquis des connaissances sur une approche pratique en exploitation

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

26 & 27 OCTOBRE

OISE

2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANT

Pierre Yves Mathonnet, formateur PPAM biologiques chez PYMBA-PPAM Expertises (26)

#### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 52 70, j.parent@bio-hdf.fr



## S'INSTALLER ET CHIFFRER UN PROJET EN PRODUCTION DE PPAM DE PLEIN CHAMP



en partenariat avec Pymba - PPAM - Expertise

Les projets d'installations en production de plantes à parfums aromatiques et médicinales (PPAM) bio se multiplient en région. Les besoins en formation technique pour mettre en place les techniques culturales et procédés de transformation pour réussir la création d'une activité en PPAM se font fortement ressentir.

### PROGRAMME

#### J1 :

- Présentation individuelle des projets
- Présentation de la filière PPAM, son organisation à l'amont et à l'aval
- Le choix des espèces, les différents types de plants
- Approche technico-économique de la plantation

#### J2 :

- Présentation des techniques et matériels de désherbage mécanique, de fertilisation et de lutte contre les ravageurs
- Présentation des stades optimum de récolte en fonction de l'orientation économique
- Les différents matériels de récolte
- Le séchage, la distillation

#### Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation*

#### Objectifs de formation :

- *Positionner le projet individuel dans la logique de commercialisation*
- *Choisir ses cultures, son organisation des plantations*
- *Acquérir les connaissances sur l'entretien des plantations et des cultures; les stades et techniques de récolte et la transformation à la ferme*
- *Valoriser les acquis des connaissances via des exposés des projets individuels*

#### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

28 & 29 OCTOBRE

SOMME (80)  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Pierre Yves Mathonnet, formateur PPAM biologiques chez PYMBA-PPAM Expertises (26)

#### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage  
(Bio-HDF) - 07 87 32 52 70,  
j.parent@bio-hdf.fr



## S'ORGANISER ET SE STRUCTURER POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE DIVERSIFIÉE ET EN DEMI-GROS EN PPAM BIO



en partenariat avec Bio en Grand Est

### PROGRAMME

- Histoire et objectifs du groupement de producteurs de Vosges
- Etat des lieux de la filière PPAM
- Résultats et perspectives du groupements de producteurs : les outils, les moyens de production, la mutualisation
- Visite de fermes du groupement des Vosges
- Temps d'échanges avec les producteurs de Bio Grand Est
- Réflexion et discussion sur les leviers et freins à la structuration des PPAM en Hauts-de-France

### Méthodes pédagogiques :

- *Rencontre avec un groupement de producteurs de PPAM.*
- *Échanges entre producteurs*
- *Visites de fermes*

### Objectifs de formation :

- *Identifier les atouts – contraintes d'un collectif de producteurs pour la transformation et la commercialisation.*
- *Mettre en place des outils et savoir-faire en transformation des PPAM selon le type de produits finis et de commercialisation*
- *Identifier les outils et savoir-faire en production et en transformation de PPAM biologiques issues de la culture comme de la cueillette selon ses choix de type de produits finis et de commercialisation – diversification et demi-gros.*
- *Identifier les atouts-contraintes des différents outils en fonction de ses objectifs individuels ou collectifs.*
- *Identifier les outils, les freins et leviers pour se structurer en filière et répondre à la demande diversifiée et en demi-gros.*
- *Mettre en place une structuration adaptée à son territoire.*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

15 & 16 NOVEMBRE

VOSGES

2 JOURS

TARIF NON COMMUNIQUÉ

PUBLIC Agriculteurs bio et conventionnels

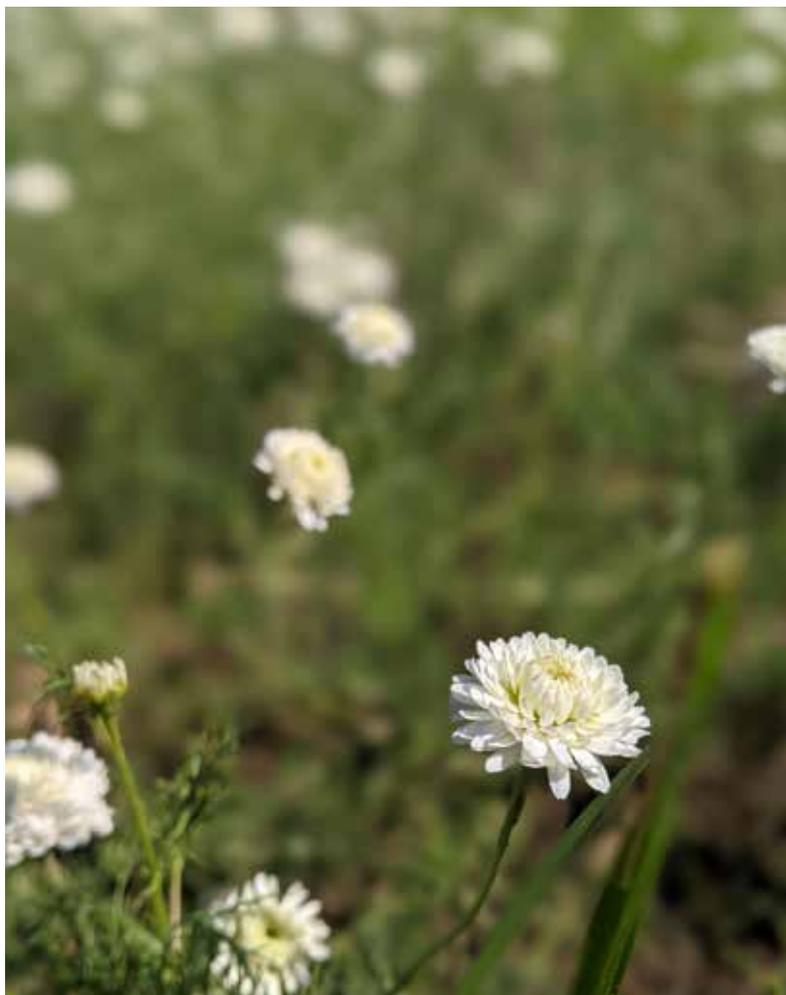
PRÉ-REQUIS : AUCUN

### INTERVENANTS

Carole Tonin, Animatrice GAB 88 GAB54,  
Laurent Haltel, syndicat des simples, Paysan à La ferme aux Herbes,  
Thomas Nicolas, Association PPAM de France, président GAB des Vosges, Paysan GAEC La Ferme du bien être.

### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 52 70, [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr)



## CRÉER UN ATELIER DE POULES PONDEUSES BIOLOGIQUES AVEC COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT



en partenariat avec la Chambre d'agriculture  
du Nord-Pas de Calais

### PROGRAMME

- Les chiffres clés de la filière œufs AB
- Présentation des aspects réglementaires (cahier des charges AB et réglementation générale)
- Initiation aux techniques d'élevage et à la conduite d'un atelier (alimentation, logement, santé animal, travail)
- Les références technico-économiques envisageables
- La réglementation en matière de commercialisation des œufs et conditions de vente et de commercialisation
- Les avantages et inconvénients des différents débouchés commerciaux possibles (VD/ distributeur automatique/ PVC/ Marché...)
- CEO : ce qu'il faut savoir et connaître
- Les aides à la diversification
- Visite d'élevage de plus de 250 pondeuses avec CEO à la ferme et échanges avec le producteur

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Témoignage d'un producteur et visite d'élevage

### Objectifs de formation :

- Connaître le contexte de la filière œuf et les règles de production AB
- Identifier et maîtriser les étapes clés nécessaires à la mise en place d'un atelier en pondeuses
- Acquérir les bases sur la conduite d'élevage
- Comprendre la législation de la commercialisation des œufs
- Envisager la concrétisation de son projet

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

20 OCTOBRE | 16 NOVEMBRE

OISE (60)

2 JOURS

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANTS

Carole Bertin, Conseillère -animatrice en production monogastrique (Bio-HDF),

Sarah Duqueyroix, conseillère service diversification (Chambre d'Agriculture du NPDC) .

### RENSEIGNEMENTS

Carole Bertin, Conseillère -animatrice en production monogastrique (Bio-HDF) - 07 87 32 12 54, c.bertin@bio-hdf.fr



# PRODUCTION VÉGÉTALE

## ■ MARAÎCHAGE

### CONSTRUIRE SON PROJET EN MARAÎCHAGE BIO

#### PROGRAMME

- Caractérisation des systèmes maraîchers
- Approche des points clés liés au fonctionnement d'une activité maraîchère : dimensionnement, commercialisation, mécanisation, temps de travail
- Visite chez un maraîcher biologique : parcours et choix techniques

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Témoignage et visite chez un producteur

#### Objectifs de formation :

- Connaître tous les points clés relatifs à un système maraîcher bio (techniques de production, design global, organisation, choix des équipements, commercialisation)
- Connaître les techniques de production en maraîchage biologique
- Avoir des références technico-économiques
- Identifier ses besoins pour adapter le système
- Avoir une approche système globale

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

6 & 12 OCTOBRE

AMIENS  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** ÊTRE JEUNE PRODUCTEUR DANS LE PARCOURS PPP OU DANS LE DISPOSITIF APTEA

#### INTERVENANT

Rémi Yassine, conseiller- animateur maraîchage

#### RENSEIGNEMENTS

Rémi Yassine, conseiller- animateur maraîchage  
(Bio-HDF) - 07 87 32 87 42,  
r.yassine@bio-hdf.fr



## AUTOPRODUIRE SES SEMENCES POTAGÈRES



en partenariat avec le CRRG

### PROGRAMME

- Base de botanique : plantes allogames et autogames, la pollinisation, les plantes annuelles et bisannuelles
- Itinéraire technique au champs : du semis au porte-graine jusqu'à la conservation des semences
- Initiation à la sélection
- Réglementation des semences de ferme et paysanne
- Focus sur les espèces à multiplication végétative : ail, artichaut, échalote...
- Itinéraire des grandes espèces potagères : carotte, poireau, laitue, haricot, chou...
- Démonstration matériel et méthode de battage et nettoyage

### Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation*
- *Échange*
- *Démonstration*

### Objectifs de formation :

- *Maîtriser les bases de la botanique*
- *Connaître l'itinéraire technique de base, des grandes espèces potagères pour produire de la semence et celui des espèces à multiplication végétative*
- *Comprendre les différentes réglementations sur les semences*
- *S'initier à la sélection*
- *Connaître les principales méthodes et outils pour battre et nettoyer de la semence*

### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

22 NOVEMBRE | 06 DÉCEMBRE

NORD-PAS-DE-CALAIS | PICARDIE  
1 JOUR / 2 SESSIONS

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

### INTERVENANT

Richard Boucherie, ingénieur agronome au Centre Régional des Ressources Génétiques (CRRG)

### RENSEIGNEMENTS

Pauline Rebreyend, Chargée de mission semences  
( Bio-HDF) - 06 40 73 54 95,  
p.rebreyend@bio-hdf.fr



## ÉTABLIR SA PLANIFICATION CULTURALE EN MARAÎCHAGE BIO

### PROGRAMME

- Les éléments clés à prendre en compte pour construire sa planification: outil de production, matériel, définir son unité de travail
- Prévisionnel de récolte
- Plan de culture
- Comment évaluer sa charge de travail annuelle pour anticiper les pics de travail ?

#### Méthodes pédagogiques :

- *Diaporama de présentation*
- *Témoignage et visite chez un producteur*
- *Mise en pratique*

#### Objectifs de formation :

- *Anticiper une année de production pour gérer au mieux sa ferme maraîchère*
- *Identifier ses besoins pour adapter le système*
- *Avoir une approche système globale*

#### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

### 8 & 14 DÉCEMBRE

NORD - PAS DE CALAIS

2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** ÊTRE PRODUCTEUR OU ÊTRE DANS LE PARCOURS PPP OU DANS LE DISPOSITIF APTEA

#### INTERVENANT

Valentin Dubois, Conseiller-animateur maraîchage

#### RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, Conseiller-animateur maraîchage ( Bio-HDF) - 07 87 32 13 45, v.dubois@bio-hdf.fr



## ORGANISER SES POSTES DE TRAVAIL POUR AMÉLIORER L'ERGONOMIE ET PRÉVENIR DES RISQUES EN MARAÎCHAGE

### PROGRAMME

- Comment fonctionne l'appareil locomoteur et comment identifier les signaux.
- Les postes de travail et l'impact sur le corps et le travail quotidien
- Les installations et les pratiques qui préservent l'appareil locomoteur et diminuent les risques

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Témoignages et échanges
- Mise en pratique

### Objectifs de formation :

- Connaître le fonctionnement du dos, des muscles, des tendons
- Savoir repérer et identifier les signaux de tensions pour les prévenir
- Analyser des postes de travail pour améliorer le confort
- Améliorer le confort de travail et prévenir des risques

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

24 JANVIER

PONTHOILE (80)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** AUCUN

### INTERVENANT

Corinne Deprez, masseur kinésithérapeute, formatrice en santé au travail

### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 52 70, j.parent@bio-hdf.fr



## ORGALEG - ENGRAIS VERTS : PILOTER ET VALORISER SA FERTILITÉ EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

### PROGRAMME

#### J1 :

- Rappel des bases agronomiques du fonctionnement du sol
- Définition de la fertilité du sol - Les besoins et les enjeux
- Présentation d'ORGALEG, outil de pilotage de la fertilisation

#### J2 :

- Présentation des résultats des essais engrais verts réalisés depuis 2015
- Travaux de groupe sur la méthodologie d'implantation et de destruction des engrais verts
- Visite d'exploitation

#### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Témoignages et échanges
- Visite terrain
- Travail de groupe
- Prise en main de l'outil ORGALEG

#### Objectifs de formation :

- Choisir un mélange d'engrais verts en lien avec ses objectifs et son matériel
- Connaître les différents paramètres de sélection, d'implantation et de destruction des engrais verts
- Connaître les intérêts théoriques des engrais verts
- Utiliser ORGALEG comme outil de pilotage de la fertilisation

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 26 JANVIER & 01 FÉVRIER

**SOMME (80)**  
**2 JOURS**

**40 €** (tarif ayants droit VIVEA) / **280 €** (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

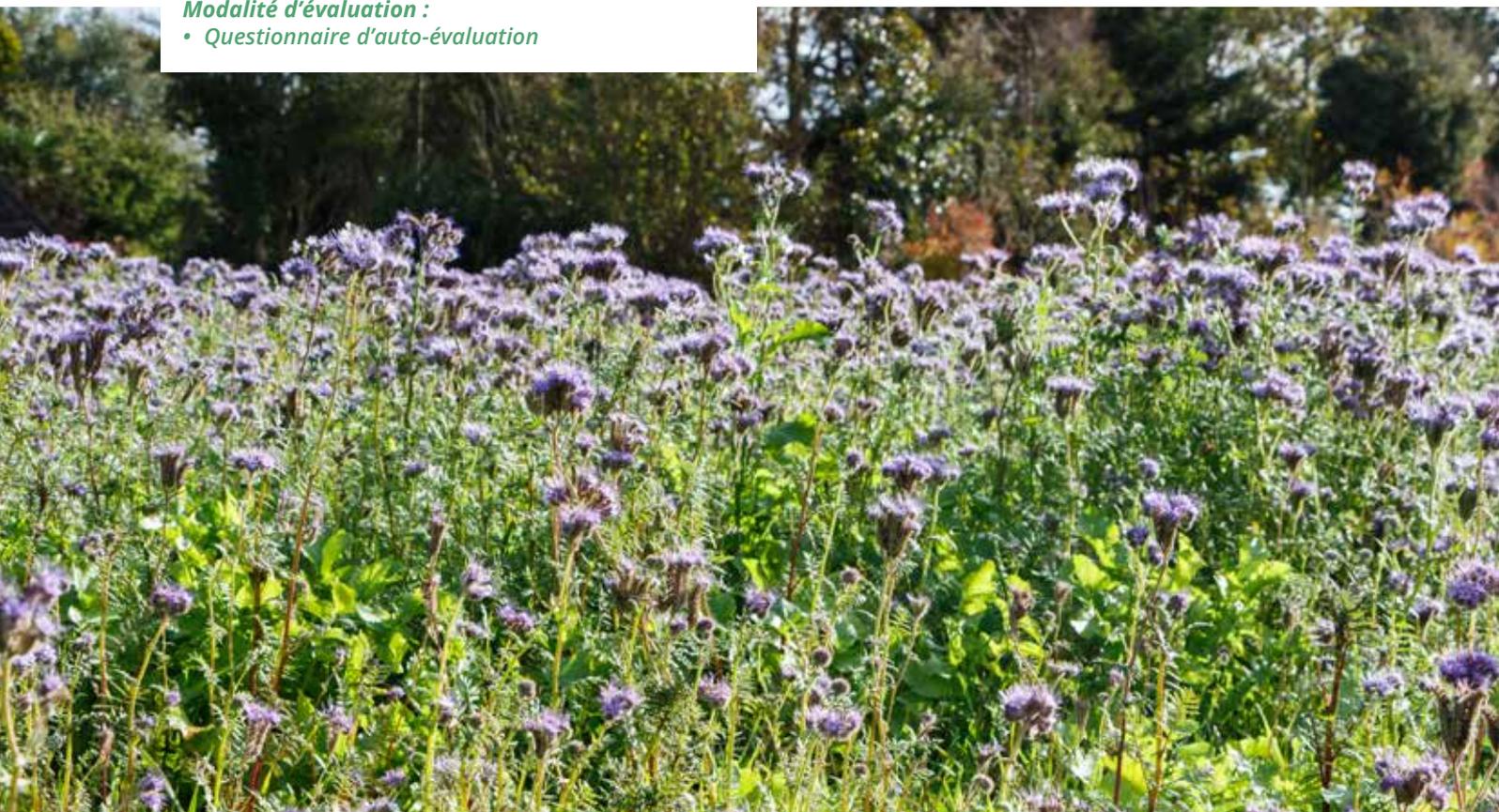
**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANTS

Juliette Parent Conseillère-animatrice maraîchage et Valentin Dubois, conseiller-animateur maraîchage (Bio-HDF)

#### RENSEIGNEMENTS

Juliette Parent, Conseillère-animatrice maraîchage (Bio-HDF) - 07 87 32 52 70,  
j.parent@bio-hdf.fr



## ATELIER POST-RÉCOLTE

### TRANSFORMATION DES LÉGUMES : LES CLÉS RÉGLEMENTAIRES



en partenariat avec le CTCPA

#### PROGRAMME

##### Les prérequis de la fabrication de conserves / La réglementation :

- Panorama des réglementations auxquelles sont soumises les différentes productions agroalimentaires végétales et animales (*paquet hygiène, dossier d'agrément sanitaire, étiquetage, contrôle de poids...*).
- Définition d'une conserve.
- Les acteurs externes ; les autorités sanitaires ; le laboratoire d'analyses.

##### Les principes qualité :

- Le plan de maîtrise sanitaire ;
- Les procédures d'hygiène et de sécurité sanitaire ; le HACCP ; la traçabilité.
- Les guides de bonnes pratiques hygiéniques
- Le nettoyage et la désinfection.

##### Méthodes pédagogiques :

- *Pédagogie active et participative*
- *Échanges d'expériences et discussions*
- *Exposés, diaporamas*
- *Remise de documentation et supports de formation*

##### Objectifs de formation :

- *Connaître la réglementation qui encadre la transformation de légumes à la ferme*
- *Connaître les différentes étapes et organismes relatifs à la création / mise aux normes d'un atelier de transformation*
- *Savoir définir une conserve et réaliser un plan de maîtrise sanitaire*
- *Connaître la réglementation liée à l'hygiène et la sécurité sanitaire et savoir la mettre en pratique*

##### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

8 NOVEMBRE

DURY (80)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANT

Xavier Devis, chef de projet technologique chez CTCPA

#### RENSEIGNEMENTS

Fanny Vandewalle, Chargée d'études filières  
(Bio-HDF) - 07 87 32 64 30,  
f.vandewalle@bio-hdf.fr



## TRANSFORMATION DES LÉGUMES : TECHNIQUE ET PRATIQUE



en partenariat avec le CTCPA

### PROGRAMME

#### Techniques de conservation

- Définition des produits appertisés
- Rappels de notions microbiologiques
- Influence de la chaleur sur les micro-organismes
- Pratique de la conduite d'un autoclave

#### Les principes qualité :

- La valeur stérilisatrice
- Les conditionnements et le principe d'étanchéité
- Les facteurs critiques liés au process et au produit

#### Pratique

- Mise en situation d'une production dans la halle pilote du CTCPA avec détermination de la fiche recette, du diagramme de fabrication et remplissage des feuilles de traçabilité
- Mise en place d'un traitement de stérilisation avec détermination de l'intensité par sondage de température à cœur et conduite d'autoclave

#### Méthodes pédagogiques :

- *Pédagogie active et participative.*
- *Échanges d'expériences et discussions.*
- *Exposés, diaporamas.*
- *Travaux pratiques.*
- *Évaluation sur le déroulement de la formation réalisée par les stagiaires.*

#### Objectifs de formation :

- *Comprendre les principes des différentes techniques de conservation des légumes : appertisation, chutney, confiture, soupe...etc*
- *Être capable de tenir compte des enjeux sanitaires liés à la conservation lors de la transformation des légumes et de réaliser les documents de traçabilité*
- *Connaître les différentes étapes de transformation et la manière de réaliser le suivi*
- *Avoir un premier aperçu du matériel nécessaire et à la transformation et de la manière de l'utiliser*

#### Modalité d'évaluation :

- *Questionnaire d'auto-évaluation*

9 & 10 NOVEMBRE

DURY (80)

2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS : AUCUN**

#### INTERVENANT

Xavier Devis, chef de projet technologique chez CTCPA

#### RENSEIGNEMENTS

Fanny Vandewalle, Chargée d'études filières (Bio-HDF) - 07 87 32 64 30, f.vandewalle@bio-hdf.fr



## AMÉLIORER LA CONSERVATION DE SES LÉGUMES

### PROGRAMME

- Rappel sur la physiologie des légumes (*racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits*)
- Définition des objectifs de la conservation des légumes (*maintien de l'état des légumes*) et facteurs de maîtrise de la conservation (*itinéraire technique, récoltes, moyens de conservation*)
- Visite d'une ferme en maraîchage diversifié.
- Présentation des paramètres de maîtrise de la conservation de la pomme de terre, de l'oignon, de la carotte, de la courge et du chou
- Échanges et discussion autour des installations actuelles des stagiaires
- Travail de groupe sur la mise en place de systèmes adaptés, économes et fonctionnels

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Échanges et débats
- Visite d'une ferme
- Exercice de mise en perspective sur la ferme du stagiaire

### Objectifs de formation :

- Expliquer la physiologie végétale des légumes
- Définir les facteurs de l'itinéraire technique influençant la bonne conservation
- Décrire les outils/le matériel/les systèmes de conservation
- Expliquer les besoins en température, hygrométrie, ventilation de chaque légume
- Identifier les pistes d'amélioration des systèmes de conservation

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 20 OCTOBRE

NORD - PAS DE CALAIS (59-62)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANT

Alain Delebecq, Référent filières végétales (Bio-HDF)

### RENSEIGNEMENTS

Valentin Dubois, Conseiller-animateur maraîchage ( Bio-HDF) - 07 87 32 13 45, v.dubois@bio-hdf.fr



## DÉCORTIQUER, TOASTER, MOUDRE : MAÎTRISER LA TRANSFORMATION DU GRAIN À LA FERME



en partenariat avec IMPROVE

● 18 NOVEMBRE

### PROGRAMME

- Les différents types de transformation du grain à la ferme : décortilage / toastage / mouture
- Quel matériel pour quelle transformation ?
- Les graines cultivables en région que l'on peut transformer à la ferme avec un focus particulier sur les légumineuses (*notamment farine de légumineuse*) - Lien avec le travail mené sur la féverole dans le cadre du projet Fév'Innov
- Composition de la graine et impact de sa transformation (*type d'amidon, taux de protéine... etc*)
- Mise en pratique avec différents types de transformation du grain réalisée sous forme de travaux pratiques dans la halle technologique d'IMPROVE

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Visite de la halle technologie et travaux pratiques sur une grande partie de la journée

### Objectifs de formation :

- Développer les compétences des paysans et futurs paysans meuniers bio
- Optimiser la transformation du grain à la ferme et connaître le matériel adapté
- Faire le lien entre la transformation et les impacts sur le produit commercialisé
- Découvrir ou redécouvrir la diversité des types de farine possibles et développer des activités de décortilage et toastage
- Travailler des graines de légumineuses : lentille, pois, féverole... à destination de l'alimentation humaine

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

DURY (80)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANT

Jean-Charles Motte, Chef de projet R&D chez SAS IMPROVE

### RENSEIGNEMENTS

Fanny Vandewalle, Chargée d'études filières (Bio-HDF) - 07 87 32 64 30, [f.vandewalle@bio-hdf.fr](mailto:f.vandewalle@bio-hdf.fr)



# ■ GRANDE CULTURE - LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

## MAÎTRISER LA PRODUCTION DE SEMENCES DE CÉRÉALES EN AB DE L'IMPLANTATION À LA RÉCOLTE



en partenariat avec la FNAMS

### PROGRAMME

- Réglementation des semences et de l'AB
- Itinéraire technique de la semence de céréales (*implantation de la culture, gestion des adventices, maladies et ravageurs, irrigation, récolte, post-récolte*)
- Visite de parcelles

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Échanges
- Visite de terrain

### Objectifs de formation :

- Connaître la réglementation
- Connaître l'itinéraire technique de la production de semences de céréales en AB et être capable de les mettre en pratique sur sa ferme

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

3 NOVEMBRE

PICARDIE

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS :** AUCUN

### INTERVENANT

Laura Brun, Ingénieur régional, FNAMS (*Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences*)

### RENSEIGNEMENTS

Pauline Rebreyend, Chargée de mission semences (Bio-HDF) - 06 40 73 54 95, p.rebreyend@bio-hdf.fr



## BIEN INVESTIR POUR BIEN DÉSHERBER EN LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO

### PROGRAMME

#### J1 :

- Les principaux légumes et leur contexte technico-économique
- Les leviers agronomiques en grandes cultures : adventices, fertilité/fertilisation, travail du sol
- La rotation : témoignage d'un légumier de la Bioteam, travail en sous-groupe

#### J2 :

- Le choix du système : planches, buttes...
- Le choix des investissements, focus sur deux matériels :
  - bineuse (*guidage, équipements...*),
  - désherbeur thermique (*en plein, en localisé, en pré/post-semis*)
- Tour de hangar : CUMA de Villers Plouich
- Le système final choisi : travail et échanges en groupe

#### Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Travaux en sous-groupe
- Visite de ferme

#### Objectifs de formation :

- Mettre en place un système de production de légumes bio agronomiquement viable,
- Économiquement durable et vivable.

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 9 & 16 DÉCEMBRE

GOUZEAUCOURT (59)

2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

#### INTERVENANT

Alain Delebecq, Référent filière végétale à Bio-HDF

#### RENSEIGNEMENTS

Hélène Plumart, Conseillère-animatrice grandes cultures (Bio-HDF) - 07 87 32 26 10, h.plumart@bio-hdf.fr



## TOUS AUX COUVERTS ! COMMENT LES CHOISIR ET COMMENT LES GÉRER ?

Les couverts ne sont pas seulement une obligation réglementaire. Dans notre contexte d'évolution du climat, la gestion de la fertilité des sols est un des premiers leviers pour agir. La mise en place d'un couvert multi-services répond à cet enjeu de fertilité des sols.

### PROGRAMME

#### J1 :

- Bénéfices des couverts
- Choix du couvert le plus adapté pour sa ferme
- Implantation du couvert
- Témoignage de François Tamboise et visite de parcelle

#### J2 :

- Mode de gestion du couvert en cours de culture
  - destruction du couvert
  - Méthode d'évaluation de la réussite de son couvert
- Témoignage Thomas Faignaert et découverte de l'éco-mulch (*outil de gestion d'un couvert permanent*)

#### Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Travail personnel
- Échanges en groupes
- Témoignages
- Visite de terrain et de matériel

#### Objectifs de formation :

- Etre capable de choisir le ou les couverts adaptés à son système
- Gérer son couvert en fonction de son système
- Évaluer la réussite de son couvert
- S'adapter/rebondir face aux situations qui se présentent

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### 16 DÉCEMBRE & 6 JANVIER

MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS (59) / BUCAMPS (60)  
2 JOURS

40 € (tarif ayants droit VIVEA) / 280 € (hors VIVEA)  
Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN, AMENER UN ORDINATEUR

#### INTERVENANTS

Noëlie Delattre, conseillère-animatrice agriculture bio de conservation,  
Marie Augagneur, conseillère-animatrice polyculture-élevage,  
Alain Delebecq, référent filières végétales.

#### RENSEIGNEMENTS

Marie Augagneur, Conseillère-animatrice en polyculture - élevage (Bio-HDF) - 07 87 32 11 30, m.augagneur@bio-hdf.fr



## SE LANÇER DANS LES CULTURES INNOVANTES



en partenariat avec Biocer et Terres Inovia

### PROGRAMME

Venez découvrir et échanger autour des cultures innovantes bio en région : tournesol, soja, pois chiche et haricot secs

#### Par culture :

- Place dans la rotation
- Présentation des ITK conseillés et retours d'expériences des producteurs sur plusieurs années
- Données économiques et marchés

#### Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Travail en sous-groupe

#### Objectifs de formation :

- Étudier la faisabilité d'introduire de nouvelles cultures dans ma rotation
- Améliorer mes performances technico-économiques

#### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

● 25 JANVIER

ARRAS (62)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANTS

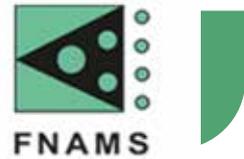
Yannick Cosperec, Cyril Quandalle : conseillers techniques en AB de la coopérative BIOCER, Benjamin DELHAYE, ingénieur de développement Terres Inovia.

### RENSEIGNEMENTS

Hélène Plumart, Conseillère-animatrice grandes cultures (Bio-HDF) - 07 87 32 26 10, h.plumart@bio-hdf.fr



## PRODUIRE DU COLZA EN AB : DE LA GRAINE À LA BOUTEILLE



en partenariat avec Biocer

Les couverts ne sont pas seulement une obligation réglementaire. Dans notre contexte d'évolution du climat, la gestion de la fertilité des sols est un des premiers leviers pour agir. La mise en place d'un couvert multi-services répond à cet enjeu de fertilité des sols.

### PROGRAMME

- Présentation du contexte et des acteurs régionaux du colza biologique
- Approche agronomique et itinéraire cultural (*place dans la rotation et gestion de la fertilité, choix variétaux, gestion de l'enherbement*)
- Approche technico-économique de la culture en fonction des stratégies de conduite
- Appréhender la post-production d'huile de colza
- Visite d'un outil de production d'huile chez un opérateur économique régional : la coopérative ORIACOOOP, unité de trituration de graines de colza, de tournesol et de lin français

### Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de présentation
- Visites de terrain : parcelle et outil de production

### Objectifs de formation :

- Assimiler les éléments clés de la réussite du colza biologique
- Être en mesure de construire son itinéraire cultural et comment introduire la culture dans son système
- S'approprier les éléments technico-économiques pour envisager l'implantation du colza sur son exploitation
- Introduction à la transformation d'huile de colza

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation

### NOVEMBRE

DOULLENS (80)

1 JOUR

20 € (tarif ayants droit VIVEA) / 140 € (hors VIVEA)

Repas non compris

**PUBLIC** Agriculteurs bio et conventionnels

**PRÉ-REQUIS** : AUCUN

### INTERVENANTS

Yannick Cosperec : conseillers techniques en AB de la coopérative BIOCER,  
Antoine STOFFEL, Conseiller Grandes cultures Biologique Bio-HDF.

### RENSEIGNEMENTS

Antoine Stoffel, Conseiller grandes cultures (Bio-HDF) - 07 87 32 40 85, a.stoffel@bio-hdf.fr



## FORMATIONS PARTENAIRES

FAVORISER LES AUXILIAIRES  
DE CULTURE

(MÊME THÈME QUE LOMBRICS)



## CRÉER UNE MARE DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE :

30 SEPTEMBRE

CHANTIER ET CRÉATION DE MARE :

1<sup>ER</sup> | 7 OCTOBRE  
& 8 OCTOBRE

À HERLEVILLE (80)

## INSCRIPTION AUPRÈS DE :

f.griffault@lesblongios.fr,  
03.20.53.98.85PÔLE ANIMAL  
PÂTURAGE ET ALIMENTATIONPÂTURER PLUS  
ET MIEUX POUR GAGNER PLUS !

02 &amp; 23 NOVEMBRE

SOMME (80)

04 &amp; 25 NOVEMBRE

À MAROILLES (59)

09 &amp; 30 NOVEMBRE

BOULONNAIS (62)

## INSCRIPTION AUPRÈS DE :

formation@paturesens.com,  
www.paturesens.com

## PÔLE VÉGÉTAL - MARAÎCHAGE

FORMATION ARDUINO,  
L'ÉLECTRONIQUE LIBRE APPLIQUÉ  
À L'AGRICULTURE

16 | 17 &amp; 18 NOVEMBRE

LIEU À DÉFINIR

FORMATION INITIATION AU TRAVAIL  
DU MÉTAL - CONVERSION D'OUTILS  
AU TRIANGLE D'ATTELAGE

07 | 08 &amp; 09 DÉCEMBRE

SOMME  
OU OISEFORMATION INITIATION AU TRAVAIL  
DU MÉTAL - AUTOCONSTRUCTION  
DE PETITS OUTILLAGES POUR LE  
MARAÎCHAGE

15 | 16 &amp; 17 DÉCEMBRE

NORD  
OU PAS DE CALAISFORMATION AU LOGICIEL QROP  
DE PLANIFICATION DES CULTURES  
EN MARAÎCHAGE

20 DÉCEMBRE

NORD  
OU PAS DE CALAIS

## INSCRIPTION AUPRÈS DE :

Audrey Sombardier,  
06.01.68.71.00 | 04 76 65 85 98  
a.sombardier@atelierpaysan.org

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATION PROFESSIONNELLE

## PRÉALABLE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations proposées par l'organisme de formation et excluent l'application de toute autre disposition. Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur.

### 1. Contrat et inscription

- 1.1. Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription (mail ou courrier) ou la réponse au formulaire d'inscription en ligne.
- 1.2. La convention de formation est formée à la réception (courriel ou courrier) par l'organisme de formation de l'inscription.
- 1.3 Dans un souci d'organisation, les inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

### 2. Coût, prise en charge de la formation et moyens de paiement

- 2.1. Les prix sont les suivants :

	Bénéficiaire VIVEA	Non-bénéficiaire VIVEA
Prix / Jour de formation	20 € TTC	140 € TTC
Suppléments possibles pour les formations engageant des coûts spécifiques (ex : analyse), communiqués sur l'invitation et la convocation		

- 2.2. Le coût de la formation peut être pris en charge.

La prise en charge du coût de la formation dépend du statut des stagiaires :

#### • Pour les non-salarié-e-s agricoles :

- ° Prise en charge, partielle ou totale, par VIVEA, fonds de formation des entrepreneurs du vivant.
- ° Demande de prise en charge réalisée directement par l'Organisme de Formation.
- ° Participation complémentaire facturée par l'Organisme de Formation en cas de prise en charge partielle.
- ° NB. Au cas où les informations que vous nous avez fournies étaient erronées et que le(s) stagiaires ne sont pas éligibles au VIVEA, vous serez facturé du coût total.

#### • Pour les salarié-e-s agricoles ou para-agricoles :

- ° Prise en charge, partielle ou totale, par OCAPIAT, Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.
- ° Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.
- ° Facturation du coût total à la structure employeuse par l'Organisme de Formation.

#### • Pour les salarié-e-s et/ou fonctionnaires intervenant dans des collectivités territoriales :

- ° Prise en charge, partielle ou totale, au titre de la formation professionnelle continue à évaluer.
- ° Demande de prise en charge réalisée par la structure employeuse.
- ° Facturation du coût total à la structure employeuse par l'Organisme de Formation.

- 2.3. Les factures sont payables à réception, sans escompte, par chèque ou virement.

En cas de retard ou de défaut de paiement, l'organisme de formation adressera au client une mise en demeure. Suite à cette mise en demeure, les sommes dues seront immédiatement exigibles. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues. En cas d'absence ou de retard de règlement, l'organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte.

### 3. Date, lieu, horaire et programme

- 3.1 Le programme de la formation renvoyé avec la convention de formation présente obligatoirement le programme, le lieu, et les dates du stage indicatives et mentionne les formateur-trice-s.
- 3.2 Une convocation précisant date, lieu, horaire et liste des participants est envoyée 4 jours avant le début du stage.
- 3.3 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation ou de modifier le lieu de son déroulement si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
- 3.4 S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### 4. Annulation ou absence

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, le prix sera minoré au prorata du nombre d'heures de formation effectivement réalisées.

**En cas de rétractation par le bénéficiaire** de l'exécution de la présente convention dans un délai de moins de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge.

**En cas d'absence du-de la stagiaire le(s) jour(s) de formation**, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. La somme retenue n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge.

**En cas d'annulation sans raison valable par l'organisme de formation** dans un délai de moins de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à prendre en charge les frais éventuellement engagés par le bénéficiaire de la présente convention (sur présentation de justificatifs). Les présentes dispositions ne s'appliquent pas en cas de report de la formation. L'organisme de formation se réserve la possibilité, en cas d'un nombre insuffisant de stagiaires, d'annuler la formation jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date prévue de la formation. L'organisme de formation en informe le bénéficiaire. Si les sommes versées au titre de la participation à la formation sont remboursées, aucune indemnité supplémentaire ne sera versée au bénéficiaire en raison d'une annulation par l'organisme de formation.

**En cas de réalisation partielle, sans raison valable, par le-la stagiaire**, l'organisme de formation se réserve le droit de retenir le coût total de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge. Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

### 5. Obligations du-de la stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

6.1. Le-la stagiaire doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. La transmission de la convention signée implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de l'organisme de formation et l'acceptation des présentes CGV par le client.

6.2 Le-la stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il-elle est inscrit-e. Le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation.

### 6. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

7.1 Les supports papiers ou numériques remis au cours de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété de l'organisme de formation ; ils constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Ils ne peuvent être utilisés et/ou reproduits partiellement ou totalement, sans l'accord exprès de l'organisme de formation.

7.2 Le client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

### 7. Données personnelles

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'organisme de formation. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal à l'organisme de formation.

Les données personnelles recueillies sont utilisées par l'organisme de formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

### 8. Litiges

9.1 En cas de réclamations, vous pouvez contacter l'Organisme de Formation à l'adresse suivante : [administration@bio-hdf.fr](mailto:administration@bio-hdf.fr). En cas de litige ou de contestation de toute nature, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, le tribunal de commerce de Lille Métropole sera seul compétent.

### 9. Divers

Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande par le client. Pour des commandes ultérieures, l'organisme de formation se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes conditions.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •

Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

## **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE,** **ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ**



**QUALIOPI, EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ EN VIGUEUR**



**QUALICERT, CONFORMÉMENT AU RÉFÉRENTIEL "DES ENGAGEMENTS CERTIFIÉS POUR LA FORMATION DES ACTIFS AGRICOLES - RE/VIV/04"**



**93%**

**DE SATISFACTION CLIENT**

### **NOUS CONTACTER**

#### **Siège social :**

26 rue du Général de Gaulle  
59133 PHALEMPIN  
03 20 32 25 35  
secretariat@bio-hdf.fr

#### **Site d'Amiens :**

14 Rue du 8 mai 1945  
80090 AMIENS  
03 22 22 58 30  
contact@bio-hdf.fr

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

